Collectif 384

Représentation et défense de tous les personnels
De l'enseignement supérieur public

CNESER session permanente

(07 octobre *2025)*

PROPOS LIMINAIRES DU COLLECTIF 384

Mesdames, Messieurs les représentants du ministère, des universités et des organisations élues, mes chers collègues,

Je souhaite commencer ce propos par une idée qui m'est chère, la démocratie.

La démocratie, c'est un système politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple, qui l'exerce directement ou par l'intermédiaire de représentants élus. La démocratie ce n'est donc pas être représenté et dirigé par des personnes qui n'ont pas été élues pour cela. En démocratie, parfois on gagne, mais parfois on perd, et il faut savoir perdre et laisser la place quand cela arrive. Il n'y a rien de plus affreux que ces pays où ce sont toujours les mêmes têtes qui sont en place depuis des décennies, indéboulonnables, qui font croire qu'ils ont été démocratiquement élus et veulent, de surcroît, qu'on le leur dise. Moi j'aime mon pays, je n'ai pas envie que cela arrive en France et en ce moment, ça commence à m'inquiéter sérieusement.

À l'heure qu'il est on ne sait même plus qui est encore ministre et qui ne l'est plus, même si je pense que Philippe Baptiste ne l'est plus alors qu'une deuxième salve de ministres étaient annoncée. Il faut savoir entendre et écouter les gens et leur donner la parole. On n'a jamais vu ça un gouvernement d'une nuit, mais quelle image donne-t-on de la France dans le monde à un moment où les démocraties n'ont jamais été autant en danger ? Vous pensez que ceux qui prennent ces décisions font du bien à la démocratie ? La réponse est non et la situation est très grave.

Cela fait 3 ans que je réclame sans cesse avec mes collègues du collectif 384 l'équité, la justice envers une catégorie d'enseignants mal traités, oubliés, invisibilisés, les ES, alors qu'ils ne demandent qu'une seule chose : être reconnus et récompensés pour leur travail de qualité indispensable à l'ESR, au même titre que leurs collègues EC.

Et aujourd'hui, à cause des nouveaux décrets publiés cet été par le ministère et par un gouvernement composé de personnes qui en grande partie sont issues d'une tendance qui n'a pas gagné les dernières élections, les collègues ont vu leur situation s'empirer encore.

Nous demandons le RIPEC pour des gens qui travaillent durs alors comment comprendre, que des ministres désignés pour quelques heures vont empocher 28000 euros chacun, comme cela a été indiqué dans la presse. De quel droit auraient-ils tout cet argent, eux, sans avoir rien fait alors que les collègues sont privés d'une prime qu'ils méritent très largement comme ils forment talentueusement notre jeunesse afin qu'elle soit prête à entrer sur le marché du travail, vivre dans les meilleures conditions possibles et faire vivre la France.

Y'en a marre !

Sans les ES il n'y a plus d'ESR public, tout le monde doit bien le réaliser.Alors nous allons poursuivre le combat, nous avons déposé un recours au conseil d'état en espérant que la justice l'emporte enfin.

Lors de notre déplacement à l'assemblée nationale, j'ai demandé qu'une mission flash soit engagée par les députés de la commission culture et éducation pour réfléchir à l'intégration des ES au RIPEC en prévoyant les sommes nécessaires au budget 2026. Là aussi j'espère que nous serons entendus

Je veux vous dire à tous de la part de mes collègues que je suis bien déçu que notre demande de création d'une commission spécialisée au sein du CNESER sur les ES ait été rejetée à ce point lors de la dernière séance, je trouve cela incompréhensible et injuste. Qu'y a-t-il de mal à discuter lorsqu'il y a un problème, avec les principaux représentants d'une catégorie ? Et il y a un problème et même un très gros problème et il va persister et même s'empirer si rien ne change.

De quel droit certains se verraient accorder des primes statutaires très importantes alors que leurs collègues avec qui ils travaillent tous les jours dans les mêmes conditions seraient punis en perdant le caractère automatique de leur prime d'un montant énormément moindre et non garanti ?

De quel droit certains seraient bien installés dans leur siège et les autres placés indéfiniment entre deux chaises ?

Cette situation n'est pas juste et c'est toujours la même catégorie qui est ciblée, catégorie qui est ultra minoritaire dans les instances, et cela doit changer car les ES représentent 50% des heures de cours de l'ESR.

J'ose espérer que le législateur tiendra compte de cette situation à la fois injuste et très inéquitable.

Un collègue relais nous a fait remonter un exemple des dérives qui commencent déjà avec les nouveaux décrets décidés sans prendre en compte l'avis du collectif 384 et même pour certains d'entre eux souhaités par certains syndicats siégeant au CSA. Et ceux qui étaient contre, il fallait voter contre si vous ne souhaitiez pas que ça passe !

Un adhérent a donc envoyé ce mail

Je le cite :

« Bonjour Flavien,
Je viens d'adhérer !
Je tiens par la même occasion à signaler un problème. Je suis PRAG à l'IUT et ai dû prendre des enseignements supplémentaires pour faire mon service complet de 384 heures suite aux modifications provoquées par la dernière réforme des BUT. Jusque là tout est normal. Or je viens d'apprendre qu'on me reproche cette année d'être à nouveau en sous service (alors que je ne l'étais pas précédemment avec le même service !) car on a fait passer en prime, les heures dédiées aux soutenances et corrections de rapports des apprentis, ainsi que le portfolio de ces mêmes apprentis (nouvelle matière du nouveau programme national). Les heures concernant les étudiants de Filière

Initiale ne sont pas concernées. Comme la PES est désormais conditionnée au service complet, je trouve cette pratique tout à fait scandaleuse. »

Voilà comment certains n'attendent pas bien longtemps pour se servir de ces nouveaux décrets et désavantager les ES encore plus par la contrainte. C'est inadmissible et inéquitable vis-à-vis des EC. Nous appelons tous les ES qui subiront ce type d'injustices à le faire remonter aux relais du Collectif 384. Nous ne laisserons rien passer.

J'appelle également tous les collègues de tous corps qui se retrouvent dans l'idée de l'équité entre collègues à rejoindre le Collectif 384. J'ai relancé à l'UCA les collègues afin qu'ils adhèrent et j'ai été très heureux de voir que le premier collègue à répondre à cet appel fut un collègue maître de conférences. Et oui il y a des personnes justes qui pensent aux autres dans toutes les catégories bien entendu, heureusement, et nous sommes ouverts à tous.

Merci de votre attention.

Nicolas Domergue (Elu Collectif 384 - CNESER)

QUELQUES REPONSES DU MINISTERE :

(Représenté par Benjamin LEPERCHEY, Directeur adjoint de la DEGESIP)

- Il nous dit qu'il a dû remplacer Olivier GINEZ, Directeur de la DEGESIP, à la dernière minute
- Confirmation que Philippe Baptiste n'est plus ministre
- La ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, Elisabeth BORNE conserve 15 personnes dont 4 conseillers pour l'ESR
- Ils sont en attente sur beaucoup de sujets
- Aucune prise de parole du Directeur adjoint sur les ES

